

VII

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'EXERCICE 1907

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1907 s'élève à fr. 14,907,247 »
 Les crédits alloués pour l'exercice 1906 montent à 15,463,375 01

DIMINUTION. fr. 556,328 01

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A — Dépenses ordinaires :

Exercice 1907	fr.	14,739,497	»
— 1906		14,027,222	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	712,275	»

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1907	fr.	167,750	»
— 1906		1,436,333	01
		<hr/>	
DIMINUTION.		1,268.603	01

Soit en moins pour l'exercice 1907 fr. 556,328 01

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART 2 — *Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	311,000	»
— alloué pour 1906.		309,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

Cette somme représente le traitement d'un agent temporaire dont la rémunération était précédemment prélevée sur l'article 14 (service du recensement agricole) et qui doit entrer définitivement dans les cadres de l'Administration centrale.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 8. — *Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	250,700	»
— alloué pour 1906.		217,700	»
		13,000	»
AUGMENTATION		fr.	13,000

Cette augmentation comprend une somme de 5,000 francs transférée de l'article 20 à raison de la nomination de deux professeurs d'agronomie à l'emploi d'agronome.

L'augmentation totale de 13,000 francs se répartit comme suit :

1° Une somme de 1,000 francs est destinée à parfaire les frais de route alloués à l'inspecteur principal de l'agriculture;

2° Une somme de 10,000 francs sera affectée aux augmentations réglementaires des agents du service des agronomes et au traitement des deux nouveaux titulaires;

3° Une somme de 2,000 francs est nécessaire à raison de l'accroissement des frais des expériences, lesquelles deviennent de plus en plus nombreuses.

ART. 9. — *Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine, etc.*

Il y a lieu de supprimer la rubrique : « Subsidés à la société *Le Cheval de trait belge* », qui avait été introduite dans le libellé du crédit pour 1906 en vue de permettre le paiement des primes d'assurances dues pour les chevaux belges envoyés au concours de Milan.

ART. 12. — *Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Achat d'objets de collection. Frais divers.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	694,000	»
— alloué pour 1906.		700,000	»
		6,000	»
DIMINUTION. . . .		fr.	6,000

Cette somme correspond à la charge temporaire inscrite au Budget de l'exercice 1906, laquelle vient à disparaître.

On propose de compléter le libellé par la rubrique : « Achat d'objets de collection », afin de permettre notamment la liquidation des frais de reproduction de certains types d'animaux par la sculpture ou par la photographie.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 15. — *Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsides. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	376,000	»
— alloué pour 1906.		365,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	14,000	»

Cette augmentation est nécessaire pour que l'on puisse continuer à subsidier dans les conditions présentement admises les sociétés de crédit agricole, les unions professionnelles d'agriculteurs et les syndicats houblonniers, associations dont le nombre et l'importance s'accroissent annuellement.

On propose de supprimer la rubrique : « Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture », le Département ayant renoncé à allouer ces primes.

ART. 14. — *Recensement agricole annuel.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	88,000	»
— alloué pour 1906.		90,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	2,000	»

Cette somme est transférée à l'article 2 pour être affectée au traitement d'un agent temporaire du service du recensement qui passe à titre définitif à l'Administration centrale.

Enseignement vétérinaire.

ART. 15. — *Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements d'activité et de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	130,000	»
— alloué pour 1906.		123,960	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	6,040	»

nécessité par le relèvement de l'échelle des traitements du personnel enseignant et du personnel inférieur et par l'octroi de certaines indemnités prévues par le règlement nouveau pour les travaux spéciaux.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 16. — *Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	90,000 »
— alloué pour 1906.	82,500 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	7,500 »

Le développement de l'enseignement entraîne l'accroissement des dépenses du chef des frais de cours et des achats de chevaux pour les cours de clinique; d'autre part, les sessions d'examen plus nombreuses prévues par les dispositions nouvelles de la loi sur l'enseignement vétérinaire occasionnent des frais plus élevés.

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

ART. 17. — *Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	238,500 »
— alloué pour 1906.	222,500 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	12,800 »

nécessitée par les deux causes suivantes :

Augmentations réglementaires de traitement. fr.	8,800 »
Nomination d'un assistant et d'un agent comptable adjoint à l'Institut agricole	4,000 »

ART. 18. — *Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	108,750 »
— alloué pour 1906.	100,250 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	8,500 »

nécessitée par la hausse du prix des charbons employés dans les divers établissements, ainsi que par une réduction des recettes de l'École d'horticulture de Vilvorde résultant de la transformation du jardin fruitier.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 20. — *Conférences agricoles et horticoles : traitements du personnel, indemnités, frais divers. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles, etc.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	400,800	»
— alloué pour 1906.		405,800	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	5,000	»

Cette somme est transférée à l'article 8 à raison de la nomination de deux professeurs d'agronomie à l'emploi d'agronome.

Jardin botanique de l'État.

ART. 22. — *Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	75,200	»
— alloué pour 1906.		72,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,000	»

nécessitée par la hausse du prix du charbon nécessaire au chauffage des serres de l'établissement.

CHAPITRE IV.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 23. — *Traitements d'activité et de disponibilité; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	782,000	»
— alloué pour 1906.		717,915	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	64,085	»

I. En vue d'assurer plus complètement la formation pratique des futurs gardes généraux, la durée du stage des gardes généraux adjoints a été portée de trois ans à quatre ans. De là résulte la nécessité d'augmenter de deux unités le nombre des adjoints.

II. A raison notamment de la circulation de plus en plus intense du public dans la forêt de Soignes, il est nécessaire d'y créer trois nouveaux triages.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

III. Indépendamment des augmentations réglementaires de traitement à accorder à un certain nombre de gardes et brigadiers, lesquelles se chiffrent par une somme de 8,000 francs environ, le Gouvernement se propose de consacrer en 1907 une somme de 50,000 francs au relèvement des traitements du personnel inférieur.

Il est à remarquer que ces charges nouvelles n'incomberont pas entièrement à l'État; les communes et les établissements publics auront à en supporter une partie, du chef de la régie et de la surveillance de leurs bois, par application du principe inscrit dans l'article 20 du Code forestier; à cette fin, le taux par hectare des frais de gardiennat à rembourser à l'État et dont la recette figure au Budget des Voies et Moyens (art. 52) sera relevé dans la mesure nécessaire.

ART. 24. — *Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Concours, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités. Frais divers.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	52,400	»
— alloué pour 1906.		47,400	»
		5,000	»
AUGMENTATION		fr.	5,000

Le crédit étant dégagé de la charge temporaire de 3,000 francs inscrite au Budget de l'exercice 1906, l'augmentation réelle est de 8,000 francs. Une partie de cette somme est destinée aux augmentations réglementaires de traitement à accorder aux agents du service des recherches et consultations.

D'autre part, le Gouvernement se propose : 1° d'organiser dans nos régions forestières des concours de sylviculture, spécialement en vue d'encourager les particuliers et les administrations communales à reconstituer la futaie, ainsi que la Section centrale en a exprimé le désir dans son rapport sur le projet de Budget pour 1906; 2° de donner de l'extension aux conférences et aux cours volants ainsi qu'aux cours de stagiaires nécessités par le nouveau mode de recrutement du personnel (arrêté royal du 6 septembre 1902).

ART. 26. — *Terrains incultes : défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. — Service du boisement des fanges et autres terrains incultes : traitements, frais d'études et d'enquête.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	106,500	»
— alloué pour 1906.		86,500	»
		20,000	»
AUGMENTATION.		fr.	20,000

Les demandes de subsides parvenues au Département depuis le 1^{er} janvier ont fait constater l'insuffisance de l'allocation inscrite au Budget de l'exercice

NOTE PRÉLIMINAIRE.

1906, insuffisance qui devra être couverte au moyen d'un crédit supplémentaire.

L'augmentation est sollicitée aux fins de pouvoir faire face aux engagements pris et de mettre le crédit à la hauteur des besoins réels.

CHAPITRE V.

LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 28. — *Institut chimique et bactériologique : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais. (Y compris une somme de 2,500 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1907. fr.	268,660 »
— alloué pour 1906.	264,310 »
	4,350 »
AUGMENTATION. fr.	4,350 »

Les augmentations réglementaires de traitement à accorder en 1907 comportent un supplément de dépense de 4,850 francs; d'autre part, une somme de 2,500 francs est destinée à l'acquisition d'un moteur à gaz pour le laboratoire de l'État à Louvain.

CHAPITRE VI.

SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE (1).

ART. 29. — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. — Personnel : traitements d'activité et de disponibilité, frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections. — Frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions. — Service sanitaire des ports de mer et des frontières, etc.*

Crédit demandé pour 1907. fr.	377,000 »
— alloué pour 1906.	536,000 »
	159,000 »
DIMINUTION. fr.	159,000 »

(1) La direction générale du service de santé, de l'hygiène publique et de la voirie communale a été divisée en deux administrations dont l'une a dans ses attributions le service de santé et de l'hygiène, l'autre la voirie communale, les cours d'eau et les tramways.

Les intitulés des chapitres VI et VII sont modifiés et complétés en conséquence.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Dans un intérêt d'ordre, les dépenses afférentes au service de l'inspection des denrées alimentaires sont distraites de l'article 29 et transférées à un article nouveau (art. 30).

ART. 30 (nouveau). — *Inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité, frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à cette inspection. — Frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Impressions et dépenses diverses. — Laboratoires d'analyses : matériel et indemnités. — Frais de participation aux expositions et aux congrès.*

Crédit demandé pour 1907 : 159,000 francs.

Cette somme, provenant de l'article précédent, représente le montant des dépenses afférentes au service de l'inspection des denrées alimentaires.

ART. 31 (nouveau). — *Inspection des travaux d'hygiène. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais de route et de séjour; frais de bureau et de matériel; travaux exécutés par le personnel et relatifs à l'inspection; frais d'études et d'expériences; frais de participation aux expositions et congrès. — Impressions et dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1907 : 29,000 francs.

Dans la réorganisation administrative dont il est parlé plus haut (page 8, note), le personnel de l'inspection des travaux d'hygiène, qui était confondu avec celui de l'inspection de la voirie communale, a été rattaché au Service de santé : d'où la création d'un article nouveau pour le personnel de la première de ces inspections. La somme de 29,000 francs, montant des dépenses afférentes à ce personnel, provient de l'article 36 (ancien article 33) à concurrence de 27,000 francs, et de l'article 37 (ancien article 34) à concurrence de 2,000 francs.

ART. 32 (nouveau). — *Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.*

Crédit demandé pour 1907 : 1,250,000 francs.

Cette somme provient de l'article 34 (ancien article 31); elle représente le montant de l'allocation affectée aux travaux d'hygiène.

La création du présent article est une conséquence de la réorganisation administrative prémentionnée.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VII.

VOIRIE COMMUNALE. — COURS D'EAU. — TRAMWAYS ET MESSAGERIES.

ART. 34 (34 ancien). — *Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole.*

Crédit demandé pour 1907	fr.	3,200,000	»
— alloué pour 1906.		4,450,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	1,250,000	»

Cette somme est transférée à l'article 32 (nouveau).

ART. 35 (32 ancien). — *Subsides aux fonds à instituer par les provinces pour l'entretien de la voirie vicinale.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	1,000,000	»
— alloué pour 1906.		500,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	500,000	»

La somme portée au Budget de 1906 était afférente au second semestre seulement; elle représentait la moitié de l'allocation annuelle de 1,000,000 de francs qui a été décidée.

ART. 36 (33 ancien). — *Inspection de la voirie communale et des cours d'eau; service de l'hydraulique agricole; service des tramways et des messageries: traitements d'activité et de disponibilité. Indemnités du personnel. Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Indemnités aux commissaires voyers. — Frais d'études et d'expériences. Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaîneurs. Dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	122,000	»
— alloué pour 1906		135,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	13,000	»

Une somme de 27,000 francs, représentant une partie des charges de l'ancien article 33, a été transférée à l'article 31; il y a donc, en réalité, une augmentation de 14,000 francs du chef des charges qui subsistent au présent article.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette augmentation est nécessitée par les deux causes suivantes :

- 1° Augmentations réglementaires de traitements;
- 2° Nomination d'agents nouveaux justifiée par le développement des affaires concernant la voirie communale et l'hydraulique agricole.

ART. 37 (34 ancien). — *Frais de route et de séjour du personnel de l'inspection ainsi que du personnel du service de l'hydraulique agricole.*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	28,000 »
— alloué pour 1906		30,000 »
		2,000 »
DIMINUTION.	fr.	2,000 »

Cette somme est transférée à l'article 31 (nouveau) pour le paiement d'une partie des frais de route et de séjour du personnel de l'inspection des travaux d'hygiène.

Le libellé de l'article a été modifié de manière à être mis plus exactement en rapport avec la destination du crédit.

ART. 38 (35 ancien). — *Frais et matériel de bureau de l'inspection ainsi que du personnel du service de l'hydraulique agricole. Acquisition et réparation d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expériences.*

Simple modification du libellé proposé en vue de faire mieux apparaître les dépenses auxquelles le crédit doit pourvoir.

CHAPITRE VIII.

BEAUX-ARTS.

Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.

ART. 40 (37 ancien). — *Expositions générales des beaux-arts ; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsidés aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge. (Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1907.	fr.	140,000 »
— alloué pour 1906.		100,000 »
		40,000 »
AUGMENTATION.	fr.	40,000 »

Il s'agit de l'allocation extraordinaire affectée tous les trois ans à l'Exposition des beaux-arts de Bruxelles.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Encouragements en faveur de l'art musical.

ART. 63 (60 ancien). — *Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique, etc. (Y compris une somme de 12,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1907. fr.	192,000 »
— alloué pour 1906.	175,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	17,000 »

La somme de 12,000 francs en charge temporaire est destinée à couvrir les dépenses à résulter de l'organisation du grand concours de composition musicale qui aura lieu en 1907.

Quant à l'augmentation de 5,000 francs, elle se justifie par l'accroissement de la quote-part d'intervention du service des Beaux-Arts dans les subsides alloués aux entreprises musicales ainsi qu'aux écoles de musique, dont l'enseignement a pris, depuis quelques années, un grand développement.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE X.

SERVICES DIVERS.

Agriculture.

ART. 68 (66 ancien). — *Institut agricole de l'État à Gembloux. Travaux d'aménagement et d'agrandissement; ameublement des locaux, etc.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Ce crédit permettra de poursuivre la réalisation du programme d'améliorations exposé lors de la demande d'un premier crédit de 100,000 francs, porté au Budget de 1905. Le crédit actuel servira notamment à compléter les installations du cours de génie rural.

ART. 69 (nouveau). — *École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. Travaux d'aménagement des étables; construction d'un silo et d'une salle d'écémage.*

Crédit demandé : 6,500 francs.

Il y a lieu d'aménager les étables de l'exploitation annexée à l'école de Huy de telle manière qu'elles répondent complètement à toutes les nécessités

NOTE PRÉLIMINAIRE.

hygiéniques et qu'elles puissent servir aux démonstrations du cours d'hygiène. La construction d'un silo pour la conservation des fourrages-racines s'impose ainsi que la construction d'une salle d'écrémage, la cave qui sert actuellement à ce dernier usage étant trop humide pour la conservation des appareils et trop exigüe pour permettre les démonstrations pratiques.

Eaux et Forêts.

ART. 70. (67 ancien). — Construction de maisons forestières

Crédit demandé : 30,000 francs.

Plusieurs maisons forestières anciennes, en mauvais état et malsaines, restent à remplacer, et il y a lieu d'en construire quelques nouvelles, spécialement dans les massifs achetés par l'État au cours de ces dernières années. Il est désirable que deux habitations, avec leurs dépendances, puissent être édifiées en 1907.

Beaux-Arts.

ART. 71 (nouveau). — Musée des beaux-arts à Mons. Part d'intervention de l'État.

Crédit demandé : 56,250 francs.

Cette somme représente la part d'intervention de l'État dans les frais à résulter de la construction d'un Musée des beaux-arts à Mons.

ART. 72 (nouveau). — Aménagement d'un pavillon destiné à abriter les œuvres des artistes belges aux expositions internationales de la ville de Venise.

Crédit demandé : 25,000 francs.

La somme demandée permettra de procurer aux exposants belges, jusqu'à présent confondus avec d'autres dans les salles internationales, un local où leurs envois seront groupés. L'École belge obtiendra ainsi des conditions de présentation analogues à celles qui sont dès à présent accordées à la France, à l'Allemagne, à l'Autriche et à l'Angleterre.

Les expositions internationales des beaux-arts de Venise s'organisent tous les deux ans; la prochaine aura lieu en 1907. Le pavillon destiné à la Section est situé au jardin public, près de l'entrée des galeries de l'exposition. Les salons de Venise reçoivent un nombre très considérable de visiteurs et les acquisitions qui s'y font atteignent un total fort élevé. L'École belge a un grand intérêt à s'y montrer en un groupement aussi complet que possible; moyennant la dépense proposée, des conditions matérielles excellentes lui seront définitivement assurées.

(24)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1907 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de quatorze millions sept cent trente-neuf mille quatre cent nonante-sept francs. fr. 14,759,497 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de cent soixante-sept mille sept cent cinquante francs 167,750 »

Soit ensemble à la somme de quatorze millions neuf cent sept mille deux cent quarante-sept francs. 14,907,247 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 6 octobre 1906.

LÉOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voorstel van Onze Ministers van Landbouw en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Landbouw voor het dienstjaar 1907 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van veertien miljoen zeven honderd negen en dertig duizend vier honderd zeven en negentig frank fr. 14,739,497 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van honderd zeven en zestig duizend zeven honderd vijftig frank 167,750 »

Te zamen op de som van veertien miljoen negen honderd zeven duizend twee honderd zeven en veertig frank. fr. 14,907,247 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 6^o October 1906.**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,

Baron M. VAN DER BRUGGEN.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Landbouw,**De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*C^o DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
POUR L'EXERCICE 1907.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	
2	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service.	311,000 »	
<i>Matériel.</i>			
5	Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	55,000 »	398,250 »
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	8,250 »	
<i>Honoraires des avocats</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	3,000 »	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	7,000 »	
7	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse	5,000 »	12,000

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW
VOOR HET DIENSTJAAR 1907.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
MIDDENBESTUUR.			
<i>Personeel.</i>			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 °	
2	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid der ambtenaren, beambten en bedienden.	311,000 °	
<i>Materieel.</i>			
5	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubels, licht, vuur, kleine uitgaven.	55,000 °	598,250 °
<i>Kosten van verplaatsing.</i>			
4	Reis- en verblijfkosten; buitengewone boden	8,250 °	
<i>Honoraria der advocaten.</i>			
5	Honoraria der advocaten van het Departement	5,000 °	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Burgerlijke pensioenen. Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	7,000 °	
7	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeeren.	5,000 °	12,000

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel.	230,700	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres d'animaux déclarés impropres à la consommation : frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Achats de vaccins, toxines et sérums. — Frais de recherches et d'expériences relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques. — Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des ét. bles. — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses.	1,650,000	
10	Inspection vétérinaire : traitements d'activité et de disponibilité, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants, médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires.	255,000	
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	18,000	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Achat d'objets de collection. Frais divers.	694,000	
13	Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsidés. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon. — Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. — Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole.	376,000	
14	Recensement agricole annuel.	88,000	4,395,950
<i>Enseignement vétérinaire.</i>			
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements d'activité et de disponibilité.	150,000	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.	90,000	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
HOOFDSTUK III.			
LANDBOUW.			
8	Landbouwtoezicht en dienst der landbouwkundigen van den Staat : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, dagloon, vergoedingen en reiskosten. — Kosten voor proefvelden en aanschouwelijke lessen; studiekosten. — Bureau voor inlichtingen der landbouwafdeeling van het Staatshandelsmuseum : schadeloosstellingen, reiskosten, studiekosten, materieel	230,700 •	
9	Schadeloosstellingen voor afgemaakt vee op bevel der overheid; schadeloosstellingen wegens tuberculose onder het vee en de zwijnen; schadeloosstellingen wegens hoornvee gestorven of voor het verbruik ongeschikt verklaard om reden van koolziekte; betaalkosten dezer schadeloosstellingen — Kosten voort te spruiten uit het wegnemen en vernietigen der doode lichamen van beesten, voor het verbruik ongeschikt verklaard; kosten van aankoop, vervoer en benutting van ootsmetstoffen — Allerhande kosten voor tuberculineering en gezondheidsinstellingen op de grens — Aankoop van inenstoffen, toxinen en serums. — Kosten voor opzoekingen en proefnemingen betreffende de besmettelijke ziekten der huisdieren — Aanmoediging tot gezondmaking der stallen. — Toelagen aan de provinciale landbouwfondsen, aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en herverzekering tegen sterfte onder het vee. — Verschillende uitgaven	1,650,000 •	
10	Veeartsenijtoezicht : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen, omreiskosten; plaatsvervangende inspecteurs veeartsen, aangenomen veeartsen : vergoedingen; hulpgelden aan voormalige Rijksveeartsen, aan weduwen of weezen van deze agenten die zich in nood bevinden; reisbeurzen voor veeartsen	235,000 •	
11	Inspectie van den veeartsenijdienst : materieel, kantoorkosten, bulletijn van den dienst van gezondheidspolitie, drukwerk en verschillende uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren	18,000 •	
12	Verbetering van de rassen der huisdieren. Toelagen aan de provinciën en aanmoedigingen. Toelagen aan maatschappijen en syndicaten tot veefokking Aankoop van voorwerpen voor verzamelingen. Allerhande kosten	694,000 •	
13	Hoogere Landbouwraad : jaarwedde van den secretaris — Provinciale landbouwmaatschappijen, landbouwcomices, vrije landbouwverenigingen, toelagen — Landbouwprijskampen, -tentoonstellingen of -congressen; toelagen en aanmoedigingen voor land- of tuinbouwmaatschappijen en inzonderheid aan de verenigingen tot stand gekomen onder hopplanters. — Aanmoedigingen aan uitgaven over land- en tuinbouw; uitgave van het <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; kosten wegens het verleen van landbouwdecoratiën; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van land- en tuinbouw. — Samenwerkende maatschappijen voor landbouwkrediet : toelagen voor kosten van eerste instelling en voor den toezichtdienst ingericht door de centrale kassen van landbouwkrediet	376,000 •	
14	Jaarlijksche landbouwopneming	88,000 •	4,393,950 •
<i>Veeartsenijkundig onderwijs.</i>			
15	Personeel van 's Rijks veeartsenijnschool; jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	130,000 •	
16	Materieel van 's Rijks veeartsenijnschool; kosten der toezichtscommissie en der jury's; studiebeurzen	90,000 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>			
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités	255,500	•
18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et de surveillance et des jurys	105,750	•
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	20,000	•
20	Conférences agricoles et horticoles : traitements du personnel, indemnités, frais divers. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture. — Station laitière. — Ecole centrale pratique de maréchalerie	400,800	»
<i>Jardin botanique de l'État.</i>			
21	Jardin botanique de l'État. Traitements d'activité et de disponibilité	45,200	»
22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier	75,200	»
CHAPITRE IV.			
EAUX ET FORÊTS.			
23	Traitements d'activité et de disponibilité; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	782,000	»
24	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Concours, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités. Frais divers.	52,400	•
25	Forêts domaniales. Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	151,000	1,137,900
26	Terrains incultes : défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. — Service du boisement des fanges et autres terrains incultes : traitements, frais d'études et d'enquête	106,500	•
27	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; comités divers; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1885; dépenses diverses.	40,000	•

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs.</i>		
17	Personeel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen.	255,300 °	
18	Materieel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; verbeteringen, exploitatie-kosten; kosten voor de bestuurs- en toezichtcommissiën en voor de jury's	105,750 °	
19	Studiebeurzen voor leerlingen van land- en tuinbouwscholen van den Staat of aan het toezicht onderworpen	20,000 °	
20	Voordrachten over land- en tuinbouw: jaarwedden van het personeel, vergoedingen, allerhande kosten. — Middelbaar en lager landbouwonderwijs; toelagen. — Aankoop van werken die als prijzen uitgereikt worden ter gelegenheid der landbouwconferenties. — Landbouwonderwijs in de normaalscholen. — Landbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen) — Prijskampen onder de leerlingen der verschillende land- en tuinbouwscholen. — Melkerijinrichting — Practische centraal-school voor hoefsmederij	400,800 °	
	<i>Staatskruidtuin.</i>		
21	Staatskruidtuin. Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	45,200 °	
22	Staatskruidtuin. Uitgaven voor materieel en bewerking. Boschmuseum	75,200 °	
	HOOFDSTUK IV.		
	WATERS EN BOSSCHEN.		
23	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen; reis- en verblijfkosten; kantoorkosten; verschillende uitgaven	782,000 °	
24	Hoogere raad der bosschen. Weerkundige staties. Aanmoedigingen aan boschmaatschappijen. Bureau van opzoekingen en raadgevingen in boschzaken. Prijskampen, voordrachten en proefvelden. Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, dagloonen, schadeloosstellingen. Allerhande kosten.	52,400 °	
25	Domeinbosschen. Teelt- en verbeteringswerken; boschwoningen en banen bestemd om de ontginning der Staatsbosschen te vergemakkelijken	151,000 °	1,137,900 °
26	Braaklanden: ontginning, vruchtbaar maken, bebossching, hervorming tot weiden, teenbosschen of vijvers; toelagen aan de gemeenten en aan openbare gestichten; verschillende uitgaven. — Bebosschingsdienst der moeraslanden en andere braaklanden: jaarwedden, kosten voor studie en onderzoek	106,500 °	
27	Vischteelt en jacht; herbevolking der waterloopen; verschillende comiteiten; vergoedingen aan de agenten genoemd in artikel 24 der wet van 19 Januari 1885; verschillende uitgaven.	46,000 °	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
LABORATOIRES D'ANALYSES.			
28	Institut chimique et bactériologique : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel — Laboratoires d'analyses de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais (Y compris une somme de 2,500 francs en charge temporaire.)	268,660	268,660
CHAPITRE VI.			
SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE.			
29	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité, frais de route et de séjour, travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections. — Frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions. — Service sanitaire des ports de mer et des frontières. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène — Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme et la tuberculose (dispensaires de prophylaxie antituberculeuse) ainsi que pour la protection de la première enfance; subsidés; dépenses diverses	577,000	
30	Inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à cette inspection. — Frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Impressions et dépenses diverses. — Laboratoires d'analyses : matériel et indemnités. — Frais de participation aux expositions et aux congrès.	159,000	1,850,000
31	Inspection des travaux d'hygiène. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais de route et de séjour; frais de bureau et de matériel; travaux exécutés par le personnel et relatifs à l'inspection; frais d'études et d'expériences; frais de participation aux expositions et congrès. Impressions et dépenses diverses	29,000	
32	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	1,250,000	
33	Académie royale de médecine.	55,000	
CHAPITRE VII.			
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TRAMWAYS ET MESSAGERIES.			
34	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole	3,200,000	
35	Subsidés aux fonds à instituer par les provinces pour l'entretien de la voirie vicinale	1,000,000	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
HOOFDSTUK V.			
LABORATORIUMS VOOR ONTLEDINGEN.			
28	Chemisch en bacteriologisch Instituut : personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen; uitgaven voor materieel — Ontledingslaboratoriums van den Staat: personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen; uitgaven voor materieel en onkosten wegens ontleding tegen verminderden prijs van vruchtbaar makende stoffen en landbouwvoortbrengselen — Commissie voor hooger toezicht — Toelagen aan provinciale, gemeentelijke en private laboratoriums. — Kosten tot ontleding van eetwaren en voedingsstoffen. — Kosten voortspruitende uit de uitvoering van de wet op de vervalsching der meststoffen. (Inbegrepen eene som van 2,500 frank als tijdelijke last.)	268,660 *	268,660 *
HOOFDSTUK VI.			
GEZONDHEIDSDIENST.			
29	Toezicht over den gezondheidsdienst; toezicht der apotheken en bewaarplaatsen van geneesmiddelen. Personeel : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, reis- en verblijfkosten, werken gedaan door leden van het personeel voor dit toezicht. — Kosten van kantoor, van materieel, alsook voor het nemen en ontleden van stalen. — Kosten der provinciale geneeskundige commissiën en van verscheidene andere commissiën. — Gezondheidsdienst der zeehavens en der grenzen. — Toelagen en belooningen in geval van besmettelijke ziekten; aanmoedigingen voor de koepokinenting; Centraal Koepokgesticht. — Toelagen aan de vroedvrouwen tijdens en na hunne studiën : 1 ^o om ze te helpen, als zij zich vestigen; 2 ^o om ze te vergoeden voor de zorgen die zij aan behoeftige vrouwen verleenen. — Toelage aan de Koninklijke Maatschappij van openbare geneeskunde — Uitgave van schriften betrekkelijk de geneeskunde; toelagen, inschrijvingen en aankoop van boeken — Drukkosten en verschillende uitgaven. — Hoogere openbare Gezondheidsraad: vergoedingen, zitpenningen, reis- en verblijfkosten; kantoorkosten en drukken der werken van den Raad — Gezondheidsmuseum. — Laboratoriums voor ontledingen. Materieel en vergoedingen. Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en aan de congressen in het belang der openbare gezondheid ingericht. — Maatregelen van propaganda tegen de jeneverplaag en de tuberculose (dispensarissen tot voorkoming der tuberculose), alsook voor de bescherming der kindsheid; toelagen; verschillende uitgaven	377,000 *	
30	Toezicht over de fabricatie en den handel in eetwaren. Personeel : jaarwedden van werkelijken dienst en beschikbaarheid; reis- en verblijfkosten; werken gedaan door leden van het personeel, betrekkelijk dit toezicht. — Kantoor- en materieelkosten, van staal-neming en ontleding — Drukwerk en allerhande uitgaven — Ontledings laboratoriums : materieel en vergoedingen. — Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en congressen	159,000 *	
31	Toezicht der gezondheidswerken. Personeel : jaarwedden van werkelijken dienst en van beschikbaarheid; reis- en verblijfkosten; kantoor- en materieelkosten; werken gedaan door het personeel, en betrekkelijk het toezicht; studie- en proefkosten; kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en congressen. Drukwerk en allerhande kosten.	29,000 *	1,850,000 *
32	Aanmoedigingen voor de verbeteringen die de openbare gezondheid aanbelangen.	1,250,000 *	
33	Koninklijke Academie van geneeskunde	35,000 *	
HOOFDSTUK VII.			
GEMEENTEWEGEN, WATERLOOPEN, THAMWEGEN EN VERVOERDERSWAGENS.			
34	Aanmoedigingen voor het uitbreiden en verbeteren der gemeentewegen, het verbeteren der onbevaarbare en onbevlotbare waterloopen en der veengronden Aanmoedigingen tot verbeteringen der landbouwwegen Aanmoedigingen voor de verbeteringen, welke de openbare gezondheid aanbelangen	3,200,000 *	
35	Toelagen aan de fondsen in te richten door de provinciën tot onderhoud der buurtwegen.	1,000,000 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
56	Inspection de la voirie communale et des cours d'eau; service de l'hydraulique agricole; service des tramways et des messageries : traitements d'activité et de disponibilité. Indemnités du personnel. Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Indemnités aux commissaires voyers. — Frais d'études et d'expériences. Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaîneurs. Dépenses diverses.	122,000 »	4,356,000 »
57	Frais de route et de séjour du personnel de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique agricole.	28,000 »	
58	Frais et matériel de bureau de l'inspection ainsi que du service de l'hydraulique agricole. Acquisition et réparation d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expériences	6,000 »	
CHAPITRE VIII.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
59	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc, d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés.	275,000 »	
40	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge (<i>Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire.</i>)	140,000 »	
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
41	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.	153,405 »	
42	Académies et écoles de dessin : subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres.	245,000 »	
43	Inspection des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles	10,000 »	
44	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	3,000 »	

BEGROOING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
36	Toezicht over de gemeentewegen en de waterloopen; landelijken waterdienst; dienst der tramwegen en vervoerderswagens: jaarwedden van werkelijken dienst en van beschikbaarheid. Vergoedingen voor het personeel. Buitengewoon schrijfwerk of ander schrijfwerk voor den toezichtsdienst verricht. Vergoedingen aan de commissarissen der wegen. — Kosten van studiën en proefnemingen. Loon van tijdelijke beampten, dragers van 't nivelleermaterieel, kettingdraggers. Verschillende uitgaven .	122,000	4,356,000
37	Reis- en verblijfkosten van het personeel van het toezicht zooals van het personeel van den landelijken waterdienst	28,000	
38	Kosten van het kantoor en van het materieel van het toezicht evenals van den landelijken waterdienst. Aankoop en herstelling van plaatsbeschrijvings toestellen. Studie- en proefmaterieel	6,000	
HOOFDSTUK VIII.			
SCHOONE KUNSTEN.			
<i>Aanmoedigingen aan de beeldende en graphische kunsten.</i>			
39	Bestellingen en aankopen van werken van levende of sedert niet langer dan tien jaren overleden Belgische en vreemde kunstenaars; toelagen aan de openbare gestichten, aan de gemeenten en aan de provinciën om bij te dragen tot bestelling of aankoop van kunstwerken; gewrochten van muurschildering, met medehulp der gemeenten en der belanghebbende gestichten. Aanmoedigingen voor de plaatsnijkunst en het graveeren van gedenkpenningen, voor uitgaven betreffende de schoone kunsten en de oudheidkunde; toelagen; opgravingen in het belang van kunst en oudheidkunde; inschrijvingen op en aankopen van werken, belangrijk voor kunst of oudheidkunde; aankoop en inbinding van werken voor den bijzonderen dienst van het bestuur van schoone kunsten; kosten van ontvangst, uitpakking en herverpakking, enz., van kunstwerken, tot onderzoek of anderszins gezonden; aandeel van de Administratie van schoone kunsten in de kosten van het vederlandsch verbond van Bern tot bescherming der letterkundige werken en kunstgewrochten; verschillende uitgaven. Toelagen aan kerf fabrieken ten titel van aanmoediging, voor de uitvoering van godsdienstige meubelvoorwerpen van een erkend kunstkarakter. Toelagen en aanmoedigingen aan kunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in den vreemde en in het land, in het belang hunner studiën; zendingen; hulpgelden aan familiën van overleden kunstenaars	275,000	
40	Algemeene tentoonstellingen van schoone kunsten; deel van tysschenkomst van den Staat in de kosten van aankoop, voor de plaatselijke museums, van naar de tentoonstellingen gezonden kunstgewrochten. Toelagen aan de maatschappijen, ingesteld tot aanmoediging der schoone kunsten, aan de plaatselijke tentoonstellingen, aan de tentoonstellingen ingericht buiten het land in het belang der Belgische School. <i>(Inbegrepen eene som van 40,000 frank als tijdelijke last.)</i>	140,000	
<i>Aanmoedigingen ten voordeele van het onderwijs der beeldende en graphische kunsten.</i>			
41	Hooger Instituut en Koninklijke Academie voor schoone kunsten te Antwerpen; begiftiging van den Staat, bestemd, met de toelagen der stad Antwerpen, om de uitgaven te dekken zoowel voor het personeel als voor het materieel en de aankopen voor het museum van oude kunst	153,405	
42	Academiën en teekenscholen: toelagen, aankoop en kosten van onderhoud van modellen, eerepenningen en boeken	245,000	
43	Opzicht der academiën en teekenscholen; geschriften en andere werken, bijzonder tot den dienst der academiën en scholen behoorende	10,000	
44	Verbeteringsraad van het onderwijs der teekenkunst	3,000	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
45	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	17,000	>
46	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure : pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome	43,500	.
47	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	20,000	.
<i>Musées royaux et musée Wiertz.</i>			
48	Musées royaux de peinture et de sculpture et musée Wiertz. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais de surveillance	61,550	.
49	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	115,700	.
50	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais d'étude des collections	127,000	.
51	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses	97,500	.
<i>Monuments publics.</i>			
52	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	46,000	.
<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>			
53	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	125,000	.
54	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	200,000	2,314,257
55	Commission royale des monuments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité.	17,300	.
56	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication	25,200	.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
45	Toelagen aan jonge kunstooferenaren om ze te ondersteunen in hunne studiën	17,000 .	
46	Grootte prijskampen van schilder-, beeld-, bouw- en plaatsrijkunde; pensioenen der bekroonden; kosten betreffende deze prijskampen; werkhuisen te Rome	43,500 .	
47	Namaking van kunstvoorwerpen, bestemd voor de internationale ruilingen en kosten rakende deze ruilingen; verschillende uitgaven	20,000 .	
<i>Koninklijke museums en Wiertz-Museum.</i>			
48	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst en Wiertz-Museum. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; kosten van toezicht	61,350 .	
49	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: materieel en aankopen; drukkosten der katalogen; verschillende en onvoorziene kosten. — Wiertz-Museum: materieel; verschillende en onvoorziene kosten	115,700 .	
50	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; studiekosten der verzamelingen	127,000 .	
51	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut: materieel en aankopen. Aanwezigheidspenningen aan de leden der Commissie van toezicht. Kosten van drukken en verkoop van den kataloog. Verschillende uitgaven	97,500 .	
<i>Openbare monumenten.</i>			
52	Gedenkteekens op te richten aan beroemde Belgen; toelagen aan de steden en aan de provinciën; gedenkpenningen ter vereeuwiging van merkwaardige gebeurtenissen.	46,000 .	
<i>Herstelling van monumenten en bewaring van kunstwerken.</i>			
53	Toelagen aan de provinciën, de steden en de gemeenten, welke middelen ontoereikend zijn tot het herstellen der monumenten; toelagen voor de herstelling en het behoud van voorwerpen van kunst en oudheid toebehoorende aan de openbare besturen, aan de kerken, enz.; onderhoudswerken aan 's Rijks eigendommen die een uitsluitelijk historisch of artistiek belang opleveren. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen en werken.	125,000 .	
54	Toelagen aan de provinciën, de gemeenten en de kerkfabrieken voor herstellingen, die een kunstkarakter hebben, aan godsdienstige gebouwen, als monumenten gerangschikt. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen	200,000 .	2,314,237 .
55	Koninklijke Commissie van monumenten. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	17,500 .	
56	Koninklijke Commissie van monumenten: aanwezigheidspenningen der leden; reiskosten van de leden, van den secretaris en van twee teekenaars; boekverzameling, mobilair, verwarming, drukwerk, kantoorkosten, aankoop van instrumenten; verslag van de algemeene vergaderingen; vergoedingen aan de snelschrijvers en kosten van uitgave.	25,200 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
57	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	5,000	•
58	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500	•
<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>			
59	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique	175,000	•
60	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel.	90,750	•
61	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel.	60,000	•
62	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel	54,032	•
63	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours. Dépenses diverses. (Y compris une somme de 12,000 francs en charge temporaire).	192,000	•
64	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000	•
65	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture	2,000	•
CHAPITRE IX.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
66	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7	6,000	•
67	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	2,500	8,500 •
TOTAL. fr.		14,759,497 •

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.		
57	Reis- en verblijfkosten en aanwezigheidspenningen van de drie commissarissen der Koninklijke Academie van België, toegevoegd aan de Koninklijke Commissie van kunsten en monumenten; reis- en verblijfkosten der briefwisselende leden dezer Commissie . . .	5,000 .	
58	Bulletijn der Commissiën van kunst en oudheid : opstel, uitgave; verschillende uitgaven. <i>Aanmoedigingen voor de toonkunde.</i>	2,500 .	
59	Koninklijk conservatorium van Brussel : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel. — Leergang voor de eerste beginselen der toonkunde.	175,000 .	
60	Koninklijk conservatorium van Luik : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel	90,750 .	
61	Koninklijk conservatorium van Gent : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel	60,000 .	
62	Koninklijk Vlaamsch conservatorium van Antwerpen : toelage van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel.	54,032 .	
63	Toelagen aan andere muziekscholen dan de koninklijke conservatoriums; toelagen aan de muziekgenootschappen. Aankoop van boeken en van medailles, bestemd voor de bekroonden in de prijskampen en voor de leerlingen der muziekscholen. Studiebeurzen ten voordeele der leerlingen van koninklijke conservatoriums en andere muziekscholen. Toelagen en aanmoedigingen aan toonkunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in de vreemde tot ontwikkeling van hun talent; zendingen; toelagen en inschrijvingen ten voordeele van toonkundige uitgaven of uitvoeringen van muzikale werken; nationale concerten; hulp gelden aan familiën van gestorven kunstenaars. Aanmoediging voor de muzikale tooneelkunde. Uitgave der werken van oude Belgische toonzetters; kosten der groote prijskampen van muzikale toonzetting; jaargelden der bekroonden in deze prijskampen. Verschillende uitgaven. (<i>Inbegrepen eene som van 12,000 frank als tijdelijke last.</i>)	192,000 .	
64	Toezicht der muziekscholen. — Verbeteringsraad der muzikale studiën	11,000 .	
65	Aandeel van den Staat in de jaarwedden der leden van het besturend en onderwijzend personeel der gestichten van gemeente-onderwijs, afhangende van de Administratie van Schoone Kunsten, die, bij afwijking van artikel 3 der wet van 31 Maart 1884, door den Minister van Landbouw in beschikbaarheid gesteld worden	2,000 .	
HOOFDSTUK IX.			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
66	Onvoorziene uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulp gelden te verleen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten, welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Uitzonderlijk te verleen hulp aan andere dan onder artikel 7 vermelde personen	6,000 .	} 8,500 .
67	Jaarrenten en pensioenen : 1 ^o aan gewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2 ^o aan weduwen en weezen van beambten, overleden in 't uitoefenen van hunnen dienst	2,500 .	
TOTAAL . . . fr.			14,759,497 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE X.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Agriculture.</i>			
68	Institut agricole de l'État à Gembloux. Travaux d'aménagement et d'agrandissement; ameublement des locaux, etc.	50,000	
69	École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. Travaux d'aménagement des étables; construction d'un silo et d'une salle d'écrémage	6,500	
<i>Eaux et forêts.</i>			
70	Construction de maisons forestières.	30,000	167,750
<i>Beaux-Arts</i>			
71	Musée des beaux-arts à Mons. Part d'intervention de l'État	50,250	
72	Aménagement d'un pavillon destiné à abriter les œuvres des artistes belges aux expositions internationales de la ville de Venise	25,000	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. fr.			14,907,247

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 6 octobre 1906.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,
BARON M. VAN DER BRUGGEN.

Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,
C^{te} DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK X.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
<i>Landbouw.</i>			
68	Landbouwinstituut van den Staat te Gemblours. Werken van inrichting en vergrooting; meubilering der lokalen, enz	50,000 »	
69	Praktische middelbare landbouwschool van den Staat, te Hoei; verbeteringswerken der stallen; bouwen van eene koorngroef en van eene roomzaal	6,500 »	
<i>Waters en bosschen.</i>			
70	Oprichting van boschwoningen	30,000 »	167,750 »
<i>Schoone Kunsten.</i>			
71	Museum van schoone kunsten te Bergen. Aandeel van tusschenkomst van den Staat	56,250 »	
72	Inrichting van een paviljoen bestemd tot het vertoon der werken der belgische kunst-oefenaars bij de wereldtentoonstellingen der stad Venetië	25,000 »	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW. fr.			14,907,247 »

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 6^{de} October 1906.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Landbouw,

BARON M. VAN DER BRUGGEN.

De Minister van Financiën

en Openbare Werken,

C^o DE SMET DE NAEYER.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

pour l'exercice 1907

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																		
CHAPITRE 1^{er}																																																		
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																		
<i>Personnel.</i>																																																		
1	»	Traitement du Ministre. fr.																																																
2	a.	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service du cabinet du Ministre, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts, du service de santé et de l'hygiène et du service de la voirie communale . fr. 271,400 »																																																
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du service des beaux-arts. 39,600 »																																																
GRADES.																																																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">10,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs généraux</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">9,000 à 10,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">7,000 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division. — Inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 7,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau et sous-inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Sous-chefs de bureau</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">3,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Garde général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,400 à 3,200</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">2,600 à 3,000</td> </tr> <tr> <td>Commis de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 2,400</td> </tr> <tr> <td>Commis de 3^e classe</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,800</td> </tr> <tr> <td>Imprimeur-autographe</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">750 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Huissiers</td> <td style="text-align: center;">12</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 2,500</td> </tr> <tr> <td>Concierges</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">700 à 1,200</td> </tr> <tr> <td>Garçons de bureau</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1,100 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuses</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">750 à 850</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général.	1	10,000	Directeurs généraux	5	9,000 à 10,000	Directeurs	6	7,000 à 8,000	Chefs de division. — Inspecteurs	7	5,500 à 7,000	Chefs de bureau et sous-inspecteurs	6	4,200 à 5,000	Sous-chefs de bureau	8	3,200 à 4,000	Garde général	1	2,400 à 3,200	Commis de 1 ^{re} classe	7	2,600 à 3,000	Commis de 2 ^e classe	5	2,000 à 2,400	Commis de 3 ^e classe	6	1,400 à 1,800	Imprimeur-autographe	1	750 à 1,500	Huissiers	12	1,200 à 2,500	Concierges	2	700 à 1,200	Garçons de bureau	5	1,100 à 1,500	Nettoyeuses	8	750 à 850
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																																
Secrétaire général.	1	10,000																																																
Directeurs généraux	5	9,000 à 10,000																																																
Directeurs	6	7,000 à 8,000																																																
Chefs de division. — Inspecteurs	7	5,500 à 7,000																																																
Chefs de bureau et sous-inspecteurs	6	4,200 à 5,000																																																
Sous-chefs de bureau	8	3,200 à 4,000																																																
Garde général	1	2,400 à 3,200																																																
Commis de 1 ^{re} classe	7	2,600 à 3,000																																																
Commis de 2 ^e classe	5	2,000 à 2,400																																																
Commis de 3 ^e classe	6	1,400 à 1,800																																																
Imprimeur-autographe	1	750 à 1,500																																																
Huissiers	12	1,200 à 2,500																																																
Concierges	2	700 à 1,200																																																
Garçons de bureau	5	1,100 à 1,500																																																
Nettoyeuses	8	750 à 850																																																
<i>Matériel.</i>																																																		
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier fr. 15,200 »																																																
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux 17,500 »																																																
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 10,400 »																																																
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 8,000 »																																																
	e.	Menues dépenses 3,900 »																																																
<i>Frais de déplacement.</i>																																																		
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires																																																
<i>Honoraires des avocats.</i>																																																		
5	»	Honoraires des avocats du Département																																																
TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.																																																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	.	"	21,000	21,000	.
311,000	309,000	2,000	.	288,000	284,631 12	
55,000	55,000	.	.	55,000	54,875 66	
8,250	8,250	"	.	8,250	5,526 32	
3,000	3,000	"	"	3,000	2,500	.
398,250	396,250	2,000	.	375,250	368,533 10	
AUGMENTATION . . fr.		2,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Pensions civiles. Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif)
7	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr. 50,000
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . . 144,900
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. . . . 47,800
	d.	Frais d'expériences sur l'alimentation du bétail 5,000
	e.	Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel 5,000
9	a.	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité fr. 75,000
	b.	Indemnités pour bêtes bovines abattues ou saisies pour cause de tuberculose. . . 920,000
	c.	Indemnités pour bêtes bovines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon 100,000
	d.	Frais à résulter du paiement de ces indemnités 4,000
	e.	Enlèvement et destruction des cadavres d'animaux impropres à la consommation; frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes; installations sanitaires à la frontière; frais de vacations des vétérinaires en exécution des règlements sur la tuberculose 200,000
	f.	Achat de tuberculine, malléine, vaccins anti-charbonneux, vaccins et sérums contre le rouget du porc, etc. 25,000
	g.	Frais d'expériences et de recherches relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques 25,000
	h.	Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables 50,000
	i.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture 20,000
	j.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de chevaux et bestiaux 226,000
10	k.	Dépenses diverses 5,000
	a.	Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants, médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin fr. 251,000
11	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires prévues par la loi sur l'enseignement vétérinaire 4,000
	»	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.
12	a.	Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline : encouragements, achat de médailles. fr. 450,000
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, achat de collections, etc. 59,000
	c.	Subside à la Société nationale du cheval de trait belge 30,000
	d.	Subside à la Société nationale pour encourager l'élevage du cheval de demi-sang. 10,000
	e.	Subsides aux sociétés et aux syndicats d'élevage 125,000
	f.	Subside à la Société nationale pour l'amélioration des races bovines. 25,000
	g.	Subside à la Commission pour l'amélioration des races porcines 15,000
		À REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,000	7,000	»	»	7,000	3,072 05	
5,000	5,000	»	»	5,000	5,450 »	
12,000	12,000	»	»	12,000	6,522 05	
230,700	217,700	13,000	»	215,700 »	201,987 19	
1,650,000	1,650,000	»	»	1,650,000 »	1,548,810 80	
253,000	253,000	»	»	253,000 »	185,284 18	
18,000	18,000	»	»	18,000 »	17,072 66	
694,000	700,000	»	6,000	660,000 »	659,657 79	
2,827,700	2,820,700	13,000	6,000	2,778,700 »	2,410,792 62	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,827,700	2,820,700	13,000	6,000	2,778,700 »	2,410,792 62	
376,000	365,000	11,000	»	345,000 »	329,999 94	
88,000	90,000	»	2,000	90,000 »	89,891 28	
150,000	123,960	6,040	»	123,960 »	123,960 »	
90,000	82,500	7,500	»	82,500 »	86,974 48	
3,511,700	3,482,160	37,540	8,000	3,420,160 »	3,041,618 52	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,511,700	3,482,160	57,540	8,000	3,420,160	3,041,618 32	
255,500	222,500	12,800	»	215,000	202,201 97	
105,750	100,250	5,500	»	100,250	96,696 52	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,995 »	
3,872,750	3,824,910	35,840	8,000	3,765,410	3,580,511 81	

(1) Y compris 300 francs de supplément.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
3,872,750	3,824,910	58,840	8,000	3,755,410	3,360,511 81	
400,800	405,800	»	5,000	405,800	393,320 72	
45,200	45,200	»	»	45,200	43,199 67	
78,200	72,200	3,000	»	78,700	65,491 72	
4,595,950	4,548,110	58,840	13,000	4,285,110	3,802,223 92	
AUGMENTATION. . fr.		45,840				
782,000	717,915	64,085	»	695,330 50	674,564 97	
52,400	47,400	5,000	»	44,400	36,989 20	
834,400	765,315	69,085	»	757,750 50	711,554 17	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<i>Forêts domaniales.</i>
25	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Indemnités pour les gardes dirigeant les pépinières, les travaux, etc. Dépenses diverses fr. 117,500 »
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives 5,000 »
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation. 25,000 »
	d.	Arpentage des coupes 3,500 »
26	a.	Terrains incultes : mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics fr. 90,000 »
	b.	Personnel du service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitements, frais d'études et d'enquête, indemnités, dépenses diverses 16,500 »
27	a.	Pisciculture. Repeuplement des cours d'eau; destruction des loutres; comités divers; dépenses diverses fr. 43,000 »
	b.	Chasse. Destruction des animaux nuisibles; dépenses diverses 5,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
		CHAPITRE V.
		LABORATOIRES D'ANALYSES.
28		Institut chimique et bactériologique : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais (<i>Y compris une somme de 2,500 francs en charge temporaire.</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
		CHAPITRE VI.
		SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE.
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité. . . . fr. 46,000 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. 28,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions . . 80,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des frontières 20,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central 15,000 »
		A REPORTER fr. 189,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
854,400	765,515	69,085	»	757,750 50	711,554 17	
151,000	151,000	»	»	126,000 »	125,981 58	
106,500	86,500	20,000	»	96,500 »	76,479 80	
46,000	46,000	»	»	47,522 »	44,087 91	
1,157,900	1,048,815	89,085	»	1,007,772 50	957,903 26	
AUGMENTATION. . fr.		89,085				
268,660	264,510	4,550	»	258,010	252,445 62	
268,660	264,310	4,550	»	258,010	252,443 62	
AUGMENTATION . fr.		4,550				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
577,000	536,000	•	159,000	491,000	484,461 81	
159,000	»	159,000	»	»	»	Provient de l'article 30 ancien (Budget de 1906)
29,000	»	29,000	»	»	»	Provient à concurrence de 27,000 francs de l'article 33 ancien et à concurrence de 2,000 francs de l'article 34 ancien (Budget de 1906).
1,250,000	»	1,250,000	»	»	»	Provient de l'article 31 ancien (Budget de 1906).
53,000	53,000	»	»	53,000	53,000	
1,850,000	571,000	1,438,000	159,000	526,000	519,461 81	
AUGMENTATION. . fr.		1,279,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																												
CHAPITRE VII.																																																														
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TRAMWAYS ET MESSAGERIES.																																																														
34	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux . . . fr. 2,700,000 »																																																												
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. 500,000 »																																																												
35	»	Subsides aux fonds à instituer par les provinces pour l'entretien de la voirie vicinale . . .																																																												
	a.	Inspection de la voirie communale et des cours d'eau; service de l'hydraulique agricole; service des tramways et des messageries : traitements d'activité et de disponibilité fr. 72,000 »																																																												
36	b.	Indemnités du personnel et des commissaires voyers 25,000 »																																																												
	c.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences Jetons de présence aux membres du Comité des Tramways. Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers portemire, chaîneurs. Dépenses diverses 25,000 »																																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="width: 10%;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>A. — Service d'inspection</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">9,000 à 10,000</td> <td style="text-align: center;">10,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 6,500</td> <td style="text-align: center;">6,500</td> </tr> <tr> <td>Chef de division</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 6,500</td> <td style="text-align: center;">6,500</td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs adjoints.</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">3,600 à 5,000</td> <td style="text-align: center;">7,200</td> </tr> <tr> <td>Ingénieur.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,200 à 4,000</td> <td style="text-align: center;">3,200</td> </tr> <tr> <td>Sous-chef de bureau</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,200 à 4,000</td> <td style="text-align: center;">3,200</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,600 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">2,600</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 7,000</td> <td style="text-align: center;">6,000</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">3,000 à 6,000</td> <td style="text-align: center;">8,000</td> </tr> <tr> <td>Conducteurs et conducteurs adjoints.</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2,200 à 5,000</td> <td style="text-align: center;">9,700</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">1,600</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers-surveillants</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,400</td> <td style="text-align: center;">7,500</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	<i>A. — Service d'inspection</i>				Inspecteur général	1	9,000 à 10,000	10,000	Inspecteur	1	5,500 à 6,500	6,500	Chef de division	1	5,500 à 6,500	6,500	Inspecteurs adjoints.	2	3,600 à 5,000	7,200	Ingénieur.	1	3,200 à 4,000	3,200	Sous-chef de bureau	1	3,200 à 4,000	3,200	Commis de 1 ^{re} classe	1	2,600 à 3,000	2,600	<i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i>				Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	6,000	Ingénieurs	2	3,000 à 6,000	8,000	Conducteurs et conducteurs adjoints.	3	2,200 à 5,000	9,700	Commis	1	1,400 à 3,000	1,600	Brigadiers-surveillants	5	1,400 à 2,400	7,500
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																																											
<i>A. — Service d'inspection</i>																																																														
Inspecteur général	1	9,000 à 10,000	10,000																																																											
Inspecteur	1	5,500 à 6,500	6,500																																																											
Chef de division	1	5,500 à 6,500	6,500																																																											
Inspecteurs adjoints.	2	3,600 à 5,000	7,200																																																											
Ingénieur.	1	3,200 à 4,000	3,200																																																											
Sous-chef de bureau	1	3,200 à 4,000	3,200																																																											
Commis de 1 ^{re} classe	1	2,600 à 3,000	2,600																																																											
<i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i>																																																														
Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	6,000																																																											
Ingénieurs	2	3,000 à 6,000	8,000																																																											
Conducteurs et conducteurs adjoints.	3	2,200 à 5,000	9,700																																																											
Commis	1	1,400 à 3,000	1,600																																																											
Brigadiers-surveillants	5	1,400 à 2,400	7,500																																																											
37	»	Frais de route et de séjour du personnel de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique agricole																																																												
38	»	Frais et matériel de bureau de l'inspection ainsi que du service de l'hydraulique agricole. Acquisition et réparation d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expériences.																																																												
TOTAL DU CHAPITRE VII fr.																																																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,200,000	4,450,000	»	1,250,000	4,450,000	4,449,999 43	
1,000,000	500,000	500,000	»	»	»	
122,000	133,000	»	13,000	113,000	110,633 91	
28,000	30,000	»	2,000	23,000	23,591 64	
6,000	6,000	»	»	6,000	3,525 30	
4,556,000	5,121,000	500,000	1,265,000	4,596,000	4,587,852 28	
DIMINUTION. . fr.		765,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 235,000 »
39	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés 9,000 »
40	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge. (Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire.)
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
41	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien
42	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres
43	»	Inspection des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles
44	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin
45	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études
46	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 25,500 »
47	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses
A REPORTER. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	275,000	»	»	295,000	274,999 09	
140,000	100,000	40,000	»	100,000	102,009 16	
155,405	155,405	»	»	155,405	153,405 »	
245,000	245,000	»	»	245,000	244,997 04	
10,000	10,000	»	»	21,000	19,040 45	
5,000	5,000	»	»	5,000	»	
17,000	17,000	»	»	17,000	16,950 »	
45,500	43,500	»	»	45,500	58,024 87	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,905 46	
906,905	866,905	40,000	»	895,905	869,351 05	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA. des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>
48	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. fr. 56,850 »
	b.	Musée Wiertz : personnel et frais de surveillance. 4,500 »
49	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus fr. 414,750 »
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus 3,950 »
50	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections
51	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses
		<i>Monuments publics.</i>
52	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>
53	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 143,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux 12,000 »
54	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations
55	»	Commission royale des monuments : personnel
	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres fr. 6,200 »
56	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 16,800 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication 2,500 »
57	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission.
58	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
906,905	866,905	40,000	»	895,905	869,331 05	
61,550	61,550	»	»	60,350	54,075 88	
115,700	115,700	»	»	113,700	119,645 47	
127,000	127,000	»	»	99,986	77,625 21	
97,500	97,500	»	»	112,500	110,998 85	
46,000	46,000	»	»	46,000	45,976 66	
125,000	125,000	»	»	125,000	129,899 71	
200,000	200,000	»	»	247,000	223,402 96	
17,500	17,300	»	»	16,700	16,699 92	
25,200	25,200	»	»	25,200	22,451 84	
5,000	5,000	»	»	8,093 70	5,062 65	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,442 01	
1,729,455	1,689,455	40,000	»	1,754,954 70	1,677,586 21	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
59	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique
60	»	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel
61	»	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel
62	»	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses fr. 92,855 »
63	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique 13,000 »
	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses. (Y compris 12,000 francs en charge temporaire.) 86,145 »
64	a.	Inspection des écoles de musique. fr. 9,000 »
	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales 2,000 »
65	»	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 3 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.
		CHAPITRE IX (ancien).
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés (<i>pour mémoire</i>).
		TOTAL DU CHAPITRE IX (ancien). . . fr.
		CHAPITRE IX.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
66	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7
67	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,729,455 »	1,689,455 »	40,000 »	»	1,754,054 70	1,677,586 21	
175,000 »	175,000 »	»	»	175,000 »	174,000 »	
90,750 »	90,750 »	»	»	90,750 »	90,000 »	
60,000 »	60,000 »	»	»	60,000 »	60,000 »	
54,052 »	54,052 »	»	»	54,052 »	54,052 »	
192,000 »	175,000 »	17,000 »	»	179,000 »	169,980 41	
11,000 »	11,000 »	»	»	11,000 »	10,167 56	
2,000 »	2,000 »	»	»	2,000 »	6 67	
2,514,237 »	2,237,237 »	37,000 »	»	2,526,716 70	2,235,772 65	
AUGMENTATION. . fr.		37,000 »				
»	»	»	»	12,000 »	5,202 53	
»	»	»	»	12,000 »	5,202 55	
6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	1,522 »	
2,500 »	2,500 »	»	»	2,500 »	1,450 »	
8,500 »	8,500 »	»	»	8,500 »	2,772 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE X.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Agriculture.</i>		
	»	École de médecine vétérinaire de l'État et Office vaccino-gène central. Ameublement complet des locaux; achats d'appareils scientifiques; installations spéciales; divers (<i>pour mémoire</i>)
	»	Institut agricole de l'État. Aménagement d'un laboratoire de chimie (<i>pour mémoire</i>)
	»	Institut agricole de l'État à Gembloux. Aménagement d'un laboratoire de botanique (<i>pour mémoire</i>)
	»	Jardin botanique de l'État. Installation des collections botaniques (<i>pour mémoire</i>).
	»	Jardin botanique de l'État. Transformation des écoles de botanique (<i>pour mémoire</i>)
	»	Jardin botanique de l'État. Réfection des collections des serres chaudes et des serres coloniales (<i>pour mémoire</i>)
	»	Jardin botanique de l'État. Transformation de la partie ornementale du jardin (<i>pour mémoire</i>).
	»	École moyenne pratique d'agriculture de Huy. Construction et aménagement d'un atelier de menuiserie (<i>pour mémoire</i>)
	»	École d'horticulture de Vilvorde. Travaux d'aménagement des terrains de culture et achat de collections scientifiques pour l'enseignement (<i>pour mémoire</i>).
68	»	Institut agricole de l'État à Gembloux. Travaux d'aménagement et d'agrandissement; ameublement des locaux, etc.
69	»	École moyenne pratique d'agriculture de l'État à Huy. Travaux d'aménagement des étables. Construction d'un silo et d'une salle d'écrémage.
<i>Eaux et forêts.</i>		
70	»	Construction de maisons forestières.
	»	Construction d'un parc à la Gileppe (<i>pour mémoire</i>)
<i>Service de santé et de l'hygiène.</i>		
	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période 1901 à 1905, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859 modifié par celui du 24 avril 1900 (<i>pour mémoire</i>).
	»	Commission instituée à l'effet de rechercher les causes de la pollution des eaux de la Sambre et les moyens à mettre en œuvre pour y remédier: frais des expériences et frais de déplacement (<i>pour mémoire</i>).
	»	Subsides exceptionnels aux communes éprouvées par les récentes inondations, pour travaux de voirie, d'hygiène et de mise en état des habitations envahies par les eaux, ainsi que pour aider les familles ayant souffert de ce désastre à reprendre leur travail professionnel (<i>pour mémoire</i>)
		À REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	249,000	»	249,000	200,000	»	
»	»	»	»	»	4,811 58	
»	»	»	»	3,000	»	
»	»	»	»	»	2,800 »	
»	»	»	»	»	4,000 »	
»	»	»	»	4,000	»	
»	»	»	»	4,000	8,000 »	
»	»	»	»	»	2,698 50	
»	»	»	»	18,000	»	
50,000	112,000	»	62,000	100,000	»	
6,500	»	6,500	»	»	»	
50,000	50,000	»	»	20,000	11,551 67	
»	»	»	»	»	4,946 »	
»	8,000	»	8,000	»	»	
»	»	»	»	14,800	»	
»	750,000	»	750,000	»	»	
86,500	1,146,000	6,500	1,066,000	560,800	38,487 82	

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Voirie urbaine.</i>
»	»	Construction du pont du boulevard Renier, à Spa (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Chemin d'accès au terre-plein sur lequel est bâtie l'église Saint-Donat, à Arlon (<i>pour mémoire</i>).
		<i>Beaux-Arts.</i>
»	»	Ruines de l'abbaye de Villers (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles Acquisition d'une bibliothèque (<i>pour mémoire</i>) .
»	»	Conservatoire royal de musique de Gand. Renouvellement du mobilier; installation d'un orgue (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Musées royaux. Acquisitions (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Construction d'une chaussée entre la station de La Roche et les ruines de l'abbaye de Villers. Part d'intervention de l'État (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Subside extraordinaire (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Restauration du pont des Trous, à Tournai (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Aménagement d'un musée des arts décoratifs dans l'hôtel d'Ansembourg, à Liège (<i>pour mémoire</i>).
71	»	Musée des beaux-arts à Mons. Part d'intervention de l'État.
72	»	Aménagement d'un pavillon destiné à abriter les œuvres des artistes belges aux expositions internationales de la ville de Venise.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.

DÉVELOPPEMENTS.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
86,500 >	1,146,000 >	6,500 >	1,066,000 >	560,500 >	35,487 52	
>	>	>	>	20,000 >	>	
>	>	>	>	12,000 >	>	
>	>	>	>	>	62,068 94	
>	>	>	>	>	54,500 >	
>	>	>	>	>	50,535 74	
>	285,000 >	>	285,000 >	275,000 >	>	
>	>	>	>	19,855 >	>	
>	>	>	>	12,000 >	>	
>	5,555 01	>	5,555 01	8,403 66	>	
>	>	>	>	51,250 >	>	
56,250 >	>	56,250 >	>	>	>	
25,000 >	>	25,000 >	>	>	>	
167,750 >	1,456,355 01	87,750 >	1,556,355 01	739,008 66	182,392 20	
DIMINUTION . fr.		4,268,603 01				

BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Eaux et forêts
V.	Laboratoires d'analyses
VI.	Service de santé et de l'hygiène
VII.	Voirie communale, cours d'eau, tramways et messageries
VIII.	Beaux-Arts
IX (enclon)	Traitements de disponibilité (<i>pour mémoire</i>)
IX.	Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
X.	Services divers.
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1904.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
598,250 »	596,250 »	2,000 »	»	375,250 »	368,555 10	
12,000 »	12,000 »	»	»	12,000 »	6,522 05	
4,395,950 »	4,348,110 »	45,840 »	»	4,285,110 »	3,862,225 95	
1,137,900 »	1,048,815 »	89,085 »	»	1,007,772 50	957,903 26	
268,660 »	264,310 »	4,350 »	»	258,010 »	252,445 62	
1,850,000 »	571,000 »	1,279,000 »	»	526,000 »	519,461 81	
4,556,000 »	5,121,000 »	»	765,000 »	4,596,000 »	4,587,552 28	
2,514,237 »	2,257,237 »	57,000 »	»	2,326,716 70	2,255,772 65	
»	»	»	»	12,000 »	5,202 55	
8,500 »	8,500 »	»	»	8,500 »	2,772 »	
167,750 »	1,456,555 01	»	1,268,605 01	759,008 66	182,592 20	
14,907,247 »	15,465,575 01	1,477,275 »	2,053,605 01	14,146,567 86	12,980,799 22	
DIMINUTION. . fr.		556,528 01				

(62)

ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE POUR L'EXERCICE 1907.

ANNEXE N° 1.

L'Administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1906, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1908, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

(64)

ANNEXES N^{os} 2 ET 3.

BEAUX-ARTS.

RELEVÉ

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FAMILES D'ÉLITE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1903.
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce, au Palais de Justice de Bruxelles	1) 16,000 »	16,000 »	»	6,000 »
Exécution du portrait de S. A. R. la Princesse Clémentine.	2) 40,000 »	40,000 »	»	5,000 »
Exécution d'un groupe en bronze : « Les lutteurs »	3) 20,000 »	20,000 »	»	10,000 »
Exécution de quatre hauts-reliefs en pierre représentant : l'Industrie, la Moisson, le Port et la Mine; ainsi que de cinq statues représentant : le Forgeron, le Mineur, le Semeur, l'Ancêtre et la Maternité	4) 6,000 »	146,000 »	»	21,000 »
Gravure du tableau d'Albrecht de Vriendt représentant : « Hommage à Charles-Quint enfant »	5) 12,000 »	12,000 »	»	9,000 »
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck.	6) 5,000 »	5,000 »	»	2,000 »
Acquisition de huit œuvres sculpturales de feu Julien Dillens.	7) 16,800 »	16,800 »	»	»
Tableau décoratif destiné à orner le cabinet de M. le Bour- gmestre de Bruxelles	8) 10,000 »	2,500 »	7,500 »	2,500 »
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. A. De Vriendt repré- sant « L'Institution de la Toison d'Or »	9) 3,000 »	3,000 »	»	1,500 »
A REPORTER.fr.	288,800 »	281,300 »	7,500 »	87,000 »

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1904.	de 1905.	de 1906.	de 1907.	à venir.	
.	"	"	4,000	6,000	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
10,000	11,000	14,000	.	.	1) Contrat du 21 juin 1895. — M. Mellery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 16,000 francs est affectée à ce travail et sera soldée comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
10,000	"	.	.	.	2) Contrat du 10 novembre 1902. — M. Émile Wauters s'engage à exécuter ce portrait. Le prix sera soldé au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
10,000	"	.	.	.	3) Contrat du 16 mars 1905. — M. Jef Lambeaux s'est engagé à exécuter ce groupe en bronze. Une somme de 10,000 francs a été soldée en 1905 à titre d'acompte. Une somme de 10,000 francs a été soldée en 1904 après livraison de l'œuvre.
25,000	25,000	25,000	25,000	25,000	4) Contrat du 28 février 1905. — Feu M. Constantin Meunier s'était engagé à exécuter ces hauts-reliefs et statues, le tout conformément aux esquisses et modèles soumis au Gouvernement.
5,000	"	.	.	.	5) M. Van der Veken a été chargé de l'exécution de ce travail, moyennant une somme de 12,000 francs. La quote-part de l'État est soldée au fur et à mesure du degré d'avancement du travail. (Terminé.)
1,000	"	"	2,000	.	6) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, à solder comme suit : 1,000 francs après l'approbation du dessin; 5,000 francs du chef d'approbation des états; 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires la gravure entièrement terminée.
"	"	5,600	5,600	5,600	7) Contrat du 30 mai 1906. — Les héritiers de feu Julien Dillens cèdent huit œuvres pour la somme de 16,800 francs. Le paiement aura lieu par tiers en 1906, 1907 et 1908.
"	"	.	"	"	8) M. X. Mellery a été chargé de ce travail. (Terminé.)
"	"	"	1,500	.	9) M. Lauwers est chargé de ce travail
49,000	56,000	44,600	58,100	56,600	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusqu'à et y compris L'EXERCICE 1905.
REPORT. . . . fr.	268,800 *	261,500 "	7,500 "	57,000 "
Gravure à l'eau-forte du tableau de Rubens : « Combat des Amazones »	10) 4,000 *	4,000 "	"	4,000 *
Exécution d'un groupe en marbre intitulé : « Les Sœurs de l'Illusion »	11) 45,000 *	45,000 "	"	"
Acquisition de deux tableaux à M. Léon Frédéric intitulés : 1° « Les Ages du paysan »; 2° « Jeunes paysannes revenant de la procession »	12) 22,000 *	22,000 "	"	"
Acquisition d'un tableau de M. Émile Claus intitulé : « La récolte du lin »	13) 6,000 "	6,000 "	"	"
TOTAUX. . . . fr.	345,800 "	338,300 "	7,500 "	61,000 "

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1904.	de 1905.	de 1906.	de 1907.	à venir.	
49,000 .	36,000 .	44,600 .	38,100 .	36,600 .	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
.	10) M. Greuze a été chargé de ce travail. (Terminé)
15,000 .	15,000 .	15,000 .	.	.	11) M. Victor Rousseau s'est engagé à exécuter ce groupe en marbre. Une somme de 45,000 francs est affectée à ce travail. Le paiement se fera au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
.	11,000 .	11,000 .	.	.	12) Contrat du 6 avril 1905. — M. Léon Frédéric cède à l'État ces deux tableaux au prix de 22,000 francs; cette somme a été payée par moitié en 1905 et en 1906.
.	3,000 .	3,000 .	.	.	13) Contrat du 15 mai 1905. — M. Émile Claus cède à l'État ce tableau au prix de 6,000 francs; le paiement s'est fait par moitié en 1905 et en 1906.
64,000 .	65,000 .	73,600 .	38,100 .	36,600 .	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées Jusques et y compris L'EXERCICE 1903.
Monument Baron Seutin	1) 12,800 »	5,176 64	9,623 36	5,176 64
— Rodenbach	2) 10,000 »	6,000 »	4,000 »	6,000 »
Monument en commémoration de la bataille des Éperons d'Or.	3) 140,000 »	70,000 »	70,000 »	50,000 »
— Defrecheux	4) 70,000 »	25,000 »	45,000 »	6,200 »
Buste Nothomb	5) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Leclercq	6) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Dekeyser	7) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Dekoninck	8) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Cats	9) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Pinchart	10) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Houzeau	11) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Geefs	12) 1,250 »	1,250 »	»	1,250 »
— du littérateur Stallaert	13) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Crépin	14) 2,800 »	1,500 »	1,300 »	»
Monument à Thonissen	15) 30,000 »	15,000 »	15,000 »	»
Monument commémoratif du 75 ^e anniversaire de l'Indépendance belge	16) 60,000 »	20,000 »	40,000 »	»
A REPORTER.fr	346,850 »	161,926 64	184,923 36	84,126 64

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS.
1904	1905.	1906.	1907.	à venir.	
•	•	»	•	•	1) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Nivelles
•	•	•	•	•	2) Ce monument est érigé à Ganil.
10,000	•	10,000	•	•	3) L'exécution de ce monument a été confiée au statuaire Godefroid Devreese : il est érigé sur une des places publiques de Courtrai.
6,800	•	5,000	5,000	2,000	4) L'exécution de ce monument est confiée au statuaire Rulot; il sera érigé sur une des places publiques de Liège.
•	•	•	•	•	5) Contrat du 30 octobre 1902. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payables la moitié après l'approbation du modèle en terre, et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée. (Terminé.)
•	•	•	•	•	6) id. id.
•	•	•	•	•	7) id. id.
•	•	•	•	•	8) id. id.
•	•	•	•	•	9) id. id.
•	•	•	•	•	10) id. id.
•	•	•	•	•	11) id. id.
•	•	•	•	•	12) Contrat du 19 août 1903. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 1,250 francs, payables après la réception de l'œuvre entièrement terminée (Terminé.)
•	2,500	•	•	•	13) Contrat du 5 janvier 1905. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payables la moitié après l'approbation du modèle en terre, et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée. (Terminé)
1,500	•	•	•	•	14) L'exécution de ce buste a été confiée à M. G. Devreese; l'œuvre est placée au Jardin Botanique.
•	•	•	7,500	7,500	15) Ce monument sera exécuté par M. Vingotte et sera érigé sur une des places publiques de Hasselt.
12,800	7,200	•	•	•	16) Ce monument, érigé à Liège, a été exécuté par M. Sturbelle
51,100	9,700	15,000	12,500	9,500	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE Incombant A L'ÉTAT (A).	ART des COMMUNES, des PAROISSES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1903.
REPORT. . . . fr	346,850 »	161,026 64	184,923 66	84,126 64
Monument patriotique à Grez-Doiceau	17) 6,200 »	2,200 »	4,000 »	»
Monument Liévin Dewinne et Paul Devigne	18) 6,297 52	2,897 52	3,400 »	2,897 52
Monument de Mérode, à Berchem	19) 60,000 »	22,500 »	37,500 »	»
— commémoratif de 1830, à Tirlemont	20) 25,000 »	8,333 53	16,666 67	»
— Clesse, à Mons	21) 18,000 »	6,000 »	12,000 »	»
— Zénobe Gramme, à Liège	22) 119,562 »	19,970 »	99,592 »	»
— baron Chazal.	23) 25,000 »	12,000 »	13,000 »	»
— patriotique aux Combattants de 1830, à Saint-Nicolas	24) 28,000 »	9,333 »	18,667 »	»
— Guido Gezelle, à Bruges	25) 12,699 06	4,000 »	8,699 06	»
— Louis Denaeyer, à Willebroeck.	26) 75,000 »	15,000 »	60,000 »	»
— commémoratif de 1830, à Jodoigne.	27) 700 »	200 »	500 »	»
— — à Perwez	28) 3,200 »	1,066 »	2,134 »	»
— à l'architecte Henri Beyaert.	29) 12,000 »	4,000 »	8,000 »	»
— Wiertz, à Dinant	30) 46,000 »	15,300 »	30,700 »	»
— Emmanuel Hiel, à Schaerbeek.	31) 15,000 »	5,000 »	10,000 »	»
TOTAUX. . . . fr	799,509 48	289,726 49	509,782 99	87,024 16

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1904.	de 1903.	de 1906.	de 1907.	à venir.	
31,100	9,700	15,000	12,500	9,500	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
"	2,200	"	"	"	17) Ce monument, exécuté par M. Hérain, est érigé sur la Grand'Place de cette commune.
"	"	"	"	"	18) Ce monument est placé dans le musée des Beaux-Arts de Gand.
5,000	15,000	2,500	"	"	19) Ce monument, exécuté par M. Josué Dupon, est érigé à l'intersection de l'avenue de la Chapelle et de la chaussée de Berchem.
5,166 67	"	5,166 66	"	"	20) Ce monument, exécuté par M. Jef Lambeaux, est érigé sur la Grand'Place.
"	"	"	"	6,000	21) Ce monument sera exécuté par M. Paul Du Bois et sera érigé sur une des places publiques.
"	16,000	3,970	"	"	22) Ce monument, exécuté par M. Thomas Vinçotte, est érigé près du pont de Fragnée.
"	"	6,000	6,000	"	23) L'exécution de ce monument a été confiée à M. Désenfans.
"	"	"	"	9,333	24) Ce monument sera exécuté par M. Horenban et sera érigé sur une des places publiques.
"	"	4,000	"	"	25) Ce monument est érigé au cimetière de Bruges.
"	"	"	15,000	"	26) Ce monument, exécuté par M. Thomas Vinçotte, sera érigé sur une des places publiques.
"	"	200	"	"	27) Ce monument est érigé place de l'Église
"	"	1,066	"	"	28) Ce monument, exécuté par M. Herbays, est érigé Grand'Place.
"	"	4,000	"	"	29) Ce monument, exécuté par M. Paul Du Bois, orne la façade de l'Hôtel des chemins de fer. rue Beyaert, à l'angle de la rue Ducale.
"	"	"	7,650	7,650	30) Ce monument, exécuté par M. De Haen, sera érigé quai de la Meuse.
"	"	"	"	5,000	31) Ce monument, exécuté par M. Namur, sera érigé à l'intersection de la chaussée de Haecht et des rues Rubens, Ernest Laude et Vogler.
41,266 67	42,900	39,902 66	41,150	37,485	